

COMPTE RENDU DE SÉANCE

DU 16 décembre 2021

L'an deux mille vingt et un le seize décembre, le Conseil Municipal de la Commune de Perrex (Ain) étant assemblé en session ordinaire dans la salle du conseil après convocation légale, sous la présidence de Monsieur VIGHETTI Jean-Jacques, Maire, assisté de Madame Isabelle BUIRET, secrétaire de mairie.

Préalablement à la réunion, ont été reçus à leur demande par le conseil municipal Monsieur Madame CURLAY Quimet et Madame GOYON madeleine, respectivement présidente et vice-présidente de l'association CANTONAIID. Ont été présenté l'organisation et le fonctionnement de l'association qui a pour but de venir en aide auprès des personnes en grande nécessité, principalement en collectant et en redistribuant des denrées alimentaires. CANTONAIID conduit son activité en parfaite coordination avec le réseau des assistantes sociales du département.

Date de la convocation : le 7 décembre 2021

Étaient présents : Mmes et MM. - ANELARD Maryannick - AMEIL Marc – BOUCHARD Sabrina - FARGEOT Julien - GEINDREAU Stève - JACOBBERGER Christophe - JEAN Denis - MARECHAL Christine - MON Estelle - RENOUD Clément - MONTANGERAND Jean-Michel

Absents excusés : Mmes. DEGLETAGNE PICARD Béatrice - MAZUIR Marie-Laure

Secrétaire de séance : Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du code d'administration communale, à la désignation d'un secrétaire de séance parmi les membres du conseil : M. Marc AMEIL accepte la fonction.

Ordre du jour :

1. Approbation du compte rendu du 25 novembre 2021,
2. Débat d'orientation budgétaire,
3. Délibération relative au ravalement de la façade nord de la mairie,
4. Délibération relative au temps de travail des agents de la commune,
5. Délibération relative à la suppression de la régie « travaux de photocopie »
6. Rendu compte des débats auxquels ont participé les conseillers municipaux depuis le 25 novembre,
7. Information relative aux permis de construire ou aux déclarations préalables déposées depuis le 25 novembre
8. Questions diverses

1. Approbation du compte rendu de la séance du 25 novembre 2021.

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

2. Débat d'orientation budgétaire

Objet du tour de table : En vue de préparer les grandes lignes du budget pour l'année 2022, la commission finances a été réunie le 9 décembre dernier et a procédé à une première estimation de dépenses susceptibles d'être réalisées au cours de l'année à venir et sollicite l'avis du conseil municipal dans sa dernière séance de 2021.

2.1 *Ravalement de la façade nord de la mairie* à concurrence de 7 700€ pour la réfection des murs et des bandeaux sous le toit.

2.2 *Achat d'une cureuse avec options* (compteur horaire, déflecteur de mise en cordon et éjecteur droite gauche hydraulique) pour la somme de 8 304€ TTC, sachant que le coût d'achat et les frais d'entretien sont répartis également sur les communes de Perrex et de Saint Jean sur Veyle.

2.3 *Réaménagement du cimetière*, sur la base des devis remis à Christine Marechal :

- Numérisation du cimetière,
- Aménagement des cavurnes,
- Tables pour dépôt urnes lors de cérémonie,
- Démontage stèles chiffré » en 2021,
- Démontage stèles prévus en 2022
- Projet de déplacement de la stèle érigée en mémoire de Georges Helmstetter, mais mis de côté en attente de vérification
- Projet de remise en état de la tombe du curé Louis Charles Varoux décédé le 20 novembre 1900, mais mis de côté en attente de vérification

2.4 *Cheminement doux* : prolongement du chemin piétons entre la Seroba et le centre du village

2.5 *Réhabilitation du dernier local du presbytère*

2.6 *Confection d'un passe général pour les bâtiments communaux,*

2.7 *Divers travaux de voirie,*

2.8 *Achat de guirlandes reconditionnées,*

2.9 *Proposition d'installer des panneaux (harmonisés) de signalisation des entreprises,*

2.10 *Proposition d'acquérir un panneau d'affichage numérique,*

2.11 *L'aménagement du centre du village et la réfection des toitures de la mairie* sont programmés pour les années à venir.

2.12 *Démoussage et traitement des toits de la salle des fêtes*

3. Délibération relative au ravalement de la façade nord de la mairie

Objet : il est rappelé que la réfection des murs de la mairie a été projetée pour la totalité des façades mais que les travaux ont été scindés en deux tranches de manière à respecter les enveloppes budgétaires fléchées. (Voir compte rendu du conseil municipal de juin 2021)

A ce jour, la façade ouest étant sur le point d'être achevée et l'entreprise Fran façades de Péronnas étant en mesure de poursuivre le chantier, il est demandé au conseil municipal d'autoriser le maire à engager la seconde tranche des travaux dont le financement sera comptabilisé sur l'exercice budgétaire de 2022.

Décision : la proposition est adoptée à l'unanimité.

4. Délibération relative au temps de travail des agents de la commune

Objet : De manière à respecter les termes de la loi de transformation de la fonction publique adoptée le 6 août 2019, qui prévoit la suppression des régimes dérogatoires aux 35 heures et un retour obligatoire aux 1607 heures. Il est demandé au conseil municipal de faire appliquer ces dispositions aux agents de la commune, en sachant que la commune de Perrex n'a établi jusqu'alors aucun régime dérogatoire.

Décision : En conséquence, le conseil valide que pour un emploi à temps plein, la durée du travail effective est de 1607 heures, à raison de 35 heures hebdomadaires.

5. Délibération relative à la suppression de la régie « travaux de photocopie »

Objet : Comme il a été décidé lors du précédent conseil municipal de supprimer la régie de garderie, il est pour les mêmes raisons proposer de supprimer la régie mise en place pour facturer des travaux de photocopie et sacs poubelle à des tiers.

Décision : la proposition est adoptée à l'unanimité.

6. Rendu compte des débats auxquels ont participé les conseillers municipaux depuis le mois écoulé

6.1 Réunion des référents PLUI le 8 décembre 2021 à Saint Jean d'Huriat

Marc Ameil, référent communal, le maire et le premier adjoint n'ont appris aucun élément nouveau d'information. Les délais de mise en œuvre du SCOT et du PLUi sont légèrement retardés.

6.2 Participation de Christine Maréchal à l'AG du Jumelage

6.3 Participation de Christine Maréchal à l'AG de la FNACA à Cruzille les Mépillat

6.4 Réunion de la commission Famille et Publics : Sabrina Bouchard signale l'arrivée d'un conseiller numérique pour 2022

7. Information relative aux permis de construire ou aux déclarations préalables déposées depuis le 25 novembre

Les élus prennent connaissance des permis et déclarations de travaux déposés en mairie :

Mme M. TASDELEN Firat : PC pour construction d'une maison individuelle

Mme M. YALCIN Frédéric : PC pour construction d'une maison individuelle

M. GUILLERMIN Laurent : PA pour création lotissement

M. GIVORD Bertrand : DP pour installation d'une piscine en bois enterrée

M. CASERY Jean Michel : DP pour installation d'une piscine coque

Communauté de Communes de la Veyle : DP pour construction d'un local technique pour la lagune

8. Questions diverses.

- 8.1 En raison de la pandémie et de la nouvelle vague de COVID, la cérémonie des vœux du maire programmée a été annulée.
- 8.2 Il est rappelé qu'une coupure d'eau aura lieu le lundi 20 décembre sur certains secteurs de la commune où la compagnie des eaux intervient actuellement.
- 8.3 Il est indiqué que le centres de loisirs de Perrex ouverts le mercredi en fonction des besoins recensés dysfonctionne manifestement.

Monsieur le Maire clôt les débats, remercie les conseillers municipaux et lève la séance à 22h15.

Il fixe un prochain conseil municipal le jeudi 20 janvier 2022 à 20h00.